

avec lesquelles Notre-Seigneur assure qu'on doit arriver à la trouver ? Chaque jour quelque événement nouveau vient affermir nos espérances, et le retour de l'Angleterre à l'unité catholique marche d'un pas beaucoup plus rapide que nous nous en attendions ; il y a deux ou trois ans.

Pour quiconque ne perdra pas de vue les circonstances particulières où se trouve l'Angleterre, les obstacles insurmontables en apparence que doit y rencontrer le catholicisme, la faiblesse (humainement parlant) des moyens qui secondent extérieurement la propagation de la vérité ; pour ces personnes, disons-nous, le mouvement de retour paraîtra rapide, si l'on songe surtout qu'une nation ne saurait être convertie aussi promptement qu'un individu. La conversion d'un hérétique demande bien souvent les réflexions de la presque totalité de sa vie ; avec une nation ce ne saurait être l'affaire d'un jour, ni de quelques années, mais bien celle d'un temps que Dieu seul a le droit de supprimer.

Au mois de juin, nous annonçons la conversion du révérend M. Capes ; puis celle d'un autre curé anglican, le révérend J. Montgomery ; aujourd'hui c'est M. Ward, qui, s'arrachant aux contradictions du système anglo-catholique, s'abaisse devant la majestueuse autorité de l'Eglise ; mais le mouvement ne s'arrêtera pas là, et pour qu'on ne nous taxe pas d'illusion, laissons parler le journal anglican, *L'Écclésiastique anglais*, où nous lisons :

« ..... En dépit de nos défauts, de nos anomalies, de notre relâchement dans la doctrine et la discipline, nous doutons que personne, et moins encore un ecclésiastique, puisse avoir de justes raisons de se séparer de l'Eglise d'Angleterre.

« Nous savons qu'en disant cela nous n'empêcherons pas de se joindre à l'Eglise de Rome les personnes qui ont déjà pris cette résolution. Aucun des arguments que nous avons fait valoir pour soutenir notre opinion n'a été ébranlé par les membres de notre Eglise qui l'ont laissée... Gémissons pour eux et pour nous (en tant que nous serons privés du secours de leurs prières et de leurs talents) ; mais pourquoi serions-nous tourmentés par des doutes et des inquiétudes lorsqu'il n'y a pas lieu de saffliger ?...

« Si les conversions continuent et augmentent même, sachons tirer profit de ce fait en nous efforçant de mettre la discipline de notre Eglise en plus grande conformité avec ses doctrines ; car tant que nous ne serons pas entièrement arrivés là, IL Y AURA ET IL DEVRA NÉCESSAIREMENT Y AVOIR DE NOMBREUSES DÉSECTIONS. »

## ESPAGNE.

— D'après la *Espéronora* du 21, M. Castello y Ayensa est parti de Rome pour Madrid, afin de communiquer au ministère la réponse défavorable que Sa Sainteté a donnée à l'*ultimatum* du gouvernement espagnol.

D'ailleurs, d'après le *Catolico* le gouvernement aurait suspendu l'exécution de certains brefs de Sa Sainteté, adressés au chape et à l'administrateur ecclésiastique de Tolède, sous prétexte que la supplique n'en a pas été faite par la voie du ministre des affaires étrangères. Cette démarche est d'autant plus incompréhensible que l'*exequatur* avait été donné d'abord pour tous les brefs reçus de Rome sans distinction. Tout fait craindre dès lors une nouvelle interruption dans les relations avec le Saint-Siège.

*Ami de la Religion.*

## BERLIN.

— L'*Observateur du Rhin* annonce de Berlin, que par suite de querelles dogmatiques survenues entre les prétendus catholiques Allemands la scission ayant été jugée irrémédiable, les uns, *catholiques protestans*, Prybil et Czersky à leur tête, vont adopter la confession d'Augsbourg, tandis que les romistes, s'obstinant dans le système antichrétien adopté à Leipsick, se réuniront à la congrégation des *Amis de la lumière*. C'est l'issue que tous les gens sensés avaient entrevue et prédite à ce schisme.

## ALLEMAGNE.

— Un long article du *Constitutionnel* sur l'Eglise catholique allemande contient quelques détails qui confirment ceux que nous avons déjà donnés.

« L'apparition de Ronge a fait aussitôt surgir une foule de réformateurs, et, dès qu'il a eu fait sa profession de foi, le schisme s'est manifesté. On dit aujourd'hui que l'Eglise catholique allemande est unie ; il n'en est pas moins certain que la déclaration de Leipsick est insulante aux yeux d'un grand nombre de dissidents, que Czerski est en désaccord avec Ronge, principalement sur le dogme de la divinité de Jésus-Christ. Le premier, sans avoir fait de déclaration positive à ce sujet, s'est placé dans une situation tellement équivoque, qu'il est devenu le patron et le chef de tous ceux qui nient la divinité de Jésus-Christ. Czerski, dans une lettre adressée à la *Gazette de Voss*, proteste contre l'intention qu'on lui prête de vouloir introduire la division dans l'Eglise nouvelle ; mais il déclare ensuite d'une manière positive que la déclaration de Leipsick lui paraît insuffisante. Il ajoute en même temps qu'il n'a aucune relation avec ceux qui ne tiennent pas Jésus-Christ pour le fils de Dieu. Voilà qui paraît assez positif. Mais la conduite ultérieure de Czerski semble donner un démenti à la dernière partie de sa déclaration.

« Nous avons d'un mot du pasteur Wislicenus, qui, lui aussi, veut fonder une nouvelle Eglise. Cette fois, la justice s'en est mêlée. Wislicenus est un pasteur protestant qui a trouvé que la réforme n'avait pas été poussée assez loin, et il a créé le néo-protestantisme, qui a des adhérents dans plusieurs localités, et à Berlin entre autres. Ces néo-protestants, ainsi que les Amis des Lumières, dirigent principalement leurs attaques contre les piétistes, secte réformée plongée dans un profond mysticisme. On signe des pro-

testations à Berlin contre ces piétistes. Le pasteur Uhlich est le meneur de cette affaire. Tout le monde y prend part, jusqu'aux femmes ; et l'on voit figurer parmi les signataires Mme Bettina Arnim, cette femme quelque peu extraordinaire qui a fait, il y a dix huit mois, l'ouvrage intitulé : *Ce livre appartient au Roi*. Le cabinet de Berlin ne semble pas mieux disposé pour le néo-protestantisme que pour le néo-catholicisme, et lorsque le roi de Prusse fut harangué, à la fin de juillet, à son passage à Hall, par le docteur Schwetschke, qui demandait la grâce de Wislicenus, il répondit que la justice aurait son cours. Cette déclaration, assez longuement motivée, indique les dispositions du gouvernement à l'égard des novateurs. Cependant, comme on l'a vu, les déclarations ne suffisent pas, et les troubles qui ont eu lieu à Posen, à Breslau, à Leipsick, à Francfort, annoncent qu'il y a beaucoup de gens qui sont résolus à prendre la réforme au sérieux, ou à y puiser un prétexte pour arriver de la religion à la politique et obtenir ainsi des compensations que le roi de Prusse ne paraît pas trop vouloir accorder. »

## COPENHAGUE.

*Correspondance particulière de l'Univers.*

Copenhague, 18 août.

J'aborde sans plus de préambule le détail des sommes qui constituent le *minimum* des revenus éventuels de nos pasteurs évangéliques.

Pour un baptême il est indispensable, outre le pasteur, de payer le sacristain, le sonneur, le fossoyeur, le chantre, le portier, et enfin les domestiques qui nettoient l'église : de cette façon, le baptême d'un enfant reviendra à un pauvre père de famille à au moins vingt francs.

Pour une confirmation, qui est une cérémonie beaucoup plus importante, à cause, m'a-t-on dit, des études préalables exigées, et qui durent quatre mois ; trois fois la semaine le pasteur reçoit depuis quinze francs jusqu'à deux cents francs, et la kyrielle des fonctionnaires en sous-ordre ci-dessus nommés de dix francs jusqu'à soixante francs. Un pasteur en vogue gagne facilement, à Copenhague, pendant les deux époques de confirmation, en avril et en octobre, douze mille francs. Pendant l'instruction qui se fait pour tous les cathéchumènes à la fois, les pasteurs observent une hiérarchie dont ils n'ont certes jamais trouvé l'exemple dans leurs Bibles. Ainsi, en s'adressant à une jeune personne noble, le pasteur l'appellera *mein froulein*, à une bourgeois il dira *junger*, et à une servante *maiden*. Quant au pauvre, on ne lui parlera qu'à la troisième personne. Il m'est impossible de rendre en français ces nuances qui, chez les Allemands, jouent un si grand rôle dans les rapports des différentes classes de la société ; mais il vous suffira de savoir que, même devant le Seigneur, les protestants de l'Eglise danoise ne sauraient se considérer comme égaux. Un pauvre, donc, qui n'aurait pas dans sa poche vingt-cinq francs, de ra se passer de confirmation pour son enfant.

Pour la communion on paie au pasteur depuis trois francs jusqu'à quinze francs. Cet argent lui est remis dans la chambre où, avant la communion, se fait le simulacre de la confession dont je vous ai déjà parlé, et qui consiste à écouter quelques paroles tirées des Ecritures et à avouer, si on le juge toutefois convenable, une faute quelconque en témoignage de repentir. Le certificat de vaccination, qu'il faut présenter, coûte cinq francs, et les fonctionnaires en sous-ordre reçoivent au moins dix francs. Là encore je retrouve cette singulière distinction des rangs et de la fortune, et les riches et les nobles ont, devant l'autel, le pas sur leurs frères pauvres et roturiers. Le pauvre donc qui ne pourra disposer d'au moins huit francs, ne pourra pas approcher de la sainte table.

Pour un mariage il est indispensable de payer au pasteur au moins 15 francs et au personnel 12 francs. Un pauvre ne pourra donc pas se marier s'il n'a au moins 27 francs en sa possession. Je me suis procuré la liste des dépenses pour le mariage d'un ouvrier. Les voici :

Droits d'école . . . . .	3 fr.	» c.
Droits d'inscription . . . . .	12	»
Au pasteur . . . . .	30	»
Au sonneur . . . . .	12	»
Au 1er fossoyeur . . . . .	9	»
Au 2e fossoyeur . . . . .	3	50
A l'organiste . . . . .	6	»
Au chantre . . . . .	6	»
Au gardien . . . . .	»	50
Au balayeur de l'église . . . . .	»	50

Total . . . . . 82. 50

Un enterrement ne se paie pas moins de 15 fr. Un pauvre est enterré aux frais de la communauté, parce que le pasteur ne doit rien perdre ; aussi le pauvre n'aura-t-il pas droit à un discours prononcé au bord de sa tombe, et qui se paie d'après le degré de vogue du prédicateur. La cérémonie de jeter avec une pelle de la terre sur le cercueil, au moment où il disparaît, ne se fait que pour les morts qui ont de quoi payer ; car le pasteur exige une rétribution même pour les dernières paroles de paix qui accompagnent cette ancienne coutume.

Il est assez difficile, d'après cela, de déterminer les revenus des dignitaires de l'Eglise évangélique luthérienne. Aussi, pour ne pas être taxé d'exagération, vais-je donner ici le total, en francs, des sommes qui m'ont été désignées comme étant au-dessus de ce que MM. les pasteurs reçoivent par an :

Evêque de Seelande . . . . .	76,000 fr.
Pasteur de Copenhague . . . . .	54,000 fr.